

Mars 2010

Brève de sécurité

Prévenir les chutes par des revêtements de sols appropriés

50% des chutes sont dues au fait de glisser ou de trébucher de plain-pied. Des revêtements de sols glissants, défectueux ou sales, des tapis qui glissent ainsi que des semelles de chaussures inappropriées en sont les causes principales. Pour éviter les chutes, suivez les conseils ci-dessous:

- Posez des tapis-brosses à fleur devant les **entrées**.
- Pour ne pas glisser pieds nus, les propriétés antidérapantes du sol de la **salle de bains** sont particulièrement importantes. Les baignoires glissantes et revêtements de sols pierreux peuvent être traités chimiquement. Utilisez aussi des tapis de bain antidérapants.
- Dans les **pièces d'habitation**, les sols et les revêtements doivent être antidérapants. A défaut, traitez-les au moyen de produits antidérapants (dans les commerces spécialisés).
- Veillez à la propreté du sol de la **cuisine** et nettoyez immédiatement tout liquide renversé.

Mesures complémentaires:

- Posez des antiglisse sous vos tapis, tapis-chemin, paillasons et fixez les coins qui rebiquent avec du ruban adhésif pour tapis.
- Rangez les câbles, chaussures, sacs etc. qui traînent par terre afin de ne pas trébucher dessus.
- Veillez à un bon éclairage afin de voir les éventuels obstacles.



bpa – Bureau de prévention des accidents
Formation
CH-3011 Berne
Tél. +41 31 390 22 61
formation@bpa.ch
www.bpa.ch